

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## La transmission agricole : un enjeu territorial

Dans le cadre de son dispositif «Transmission», la Chambre d'Agriculture du Gers organisait ce jeudi à Fleurance une réunion d'information sur la transmission des exploitations agricoles, en partenariat avec la Lomagne Gersoise.

La vingtaine de participants a été accueillie par Jean-Louis Castell, président de la Lomagne Gersoise, qui a rappelé l'enjeu de la transmission agricole sur le territoire. En effet, 50% des exploitants agricoles ont plus de 50 ans, ce qui en fait une question cruciale. La transmission d'entreprise, notamment agricole, est un enjeu majeur pour la Lomagne Gersoise pour le renouvellement des savoir-faire, dans un contexte où les exploitations agricoles mobilisent des capitaux de plus en plus importants, ce qui rend les transmissions de plus en plus compliquées.

Les agriculteurs participants ont ainsi obtenu des informations grâce aux interventions du conseiller transmission de la Chambre d'agriculture, des intervenants de la MSA et de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et d'une juriste de la FDSEA. De nombreux sujets liés à la cessation d'activité ont pu être abordés : les modalités de la prise de retraite agricole, les différentes possibilités de transmettre l'outil de production mais également le patrimoine qu'il représente, la recherche d'un repreneur et les modalités d'une vente d'exploitation.

**Contact Chambre d'Agriculture Point Accueil Transmission :** Jean-Baptiste LACANNE 05 62 61 77 13 - ca32 stechnique@gers.chambagri.fr

**Contact développement économique Lomagne Gersoise :** Olivier de Witte 05 62 64 28 29 – pole21@lomagne-gersoise.com

